

BUDGET PRIMITIF 2024 - SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service d'assainissement collectif dispose de son propre budget, autofinancé sans recours au budget principal. Ses recettes proviennent essentiellement des redevances et participations payées par les bénéficiaires du service.

le budget global est de :

346 233,00 €

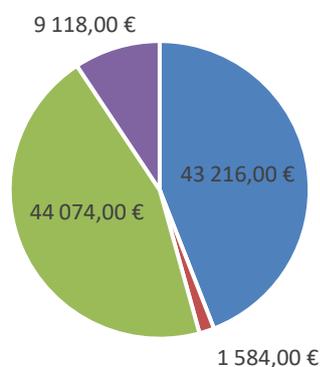
les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à :

97 992,00 €

les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à

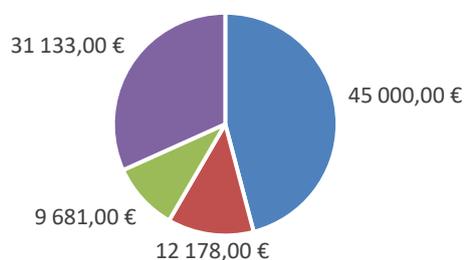
248 241,00 €

répartition des dépenses de fonctionnement - 97 992 € -



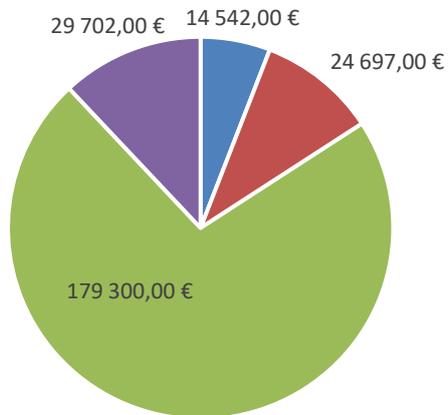
- charges nécessaires à l'entretien du réseau et du traitement des eaux usées
- remboursement des intérêts d'emprunts
- amortissements de travaux
- virement à la section d'investissement

répartition des recettes de fonctionnement 97 992 €



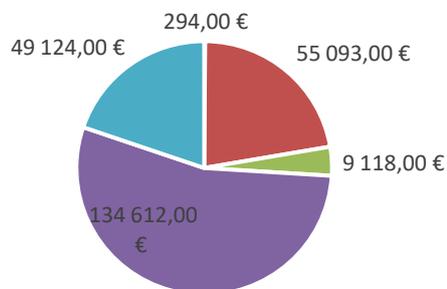
- redevances et participations à l'assainissement collectif
- amortissement des subventions d'équipement perçues
- fctva, contribution communale eaux pluviales, remboursement raccords
- excédent 2023 reporté

répartition des dépenses d'investissement
248 241 €



- remboursement du capital de la dette
- amortissement des subventions, dépenses imprévues et opérations d'ordre
- réhabilitation du réseau rue du bourg
- diverses modifications de réseaux travaux lagune

répartition des recettes d'investissement
248 241 €



- remboursement de la TVA sur les travaux 2022
- amortissement des travaux et opérations d'ordre
- virement de la section de fonctionnement
- excédent 2023 reporté
- subvention du Conseil Départemental sur travaux de réhabilitation rue du bourg